



Taux actuels de **d'émaciation** : 2.8% **retard de croissance** : 33.2% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 10.3%

Source : Gouvernement lesothan (DHS, 2014)

Bons résultats

- Lesotho : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Lesotho : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2014.
- Lesotho : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Lesotho : 95.2% des femmes de 15 à 49 ans ont rêté vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2014.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (3.6% des dépenses publiques en 2016) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Lesotho : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (9.3% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Lesotho : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Lesotho : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Lesotho : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Lesotho : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Lesotho : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 67 % des enfants en 2014.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (43.8% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Lesotho : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Lesotho : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	3.6%	2016	32e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	9.3%	2015	14e

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2014	19e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Moyen	2013	21er ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	43.3%	2014	34e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2016	21er ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Médiocre	2016	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2014	29e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	33e ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	67%	2014	26e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	83.2%	2015	16e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	43.8%	2015	15e
Visites médicales pour les femmes enceintes	95.2%	2014	13e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2013-2017	22e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2017	35e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel